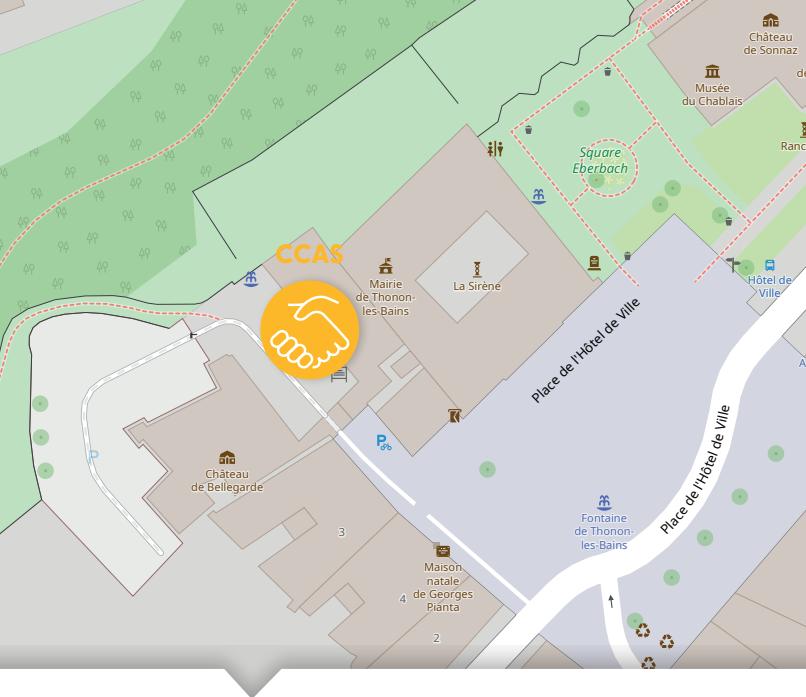


**En partenariat avec l'association « Pousses d'Avenir », le CCAS permet aux familles et aux personnes seules thononaises d'obtenir des paniers composés de légumes bio, issus de l'agriculture locale et cultivés de manière raisonnée.**

L'association « Pousses d'avenir » est une structure qui finance des personnes éloignées de l'emploi ou en reconversion professionnelle.

**Elle les accompagne dans un projet de formation ou vers l'emploi durable.**



#### **CCAS**

> 2 place de l'Hôtel de Ville  
74200 Thonon-les-Bains  
> CS 20517 - 74 200 Thonon les Bains  
[ccas@ville-thonon.fr](mailto:ccas@ville-thonon.fr) - 04 50 70 69 50

#### **Ouverture au public :**

Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h

#### **Par téléphone :**

lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h,  
mercredi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h

Maj12/25 - graphisme atelierpavienoir - Ne pas jeter sur la voie publique

**Thonon  
LES BAINS**



**CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE**

## **Paniers solidaires**



[ville-thonon.fr](http://ville-thonon.fr)





## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

## Paniers solidaires



### Qui peut effectuer cette démarche ?

Le dispositif est réservé aux **familles avec enfant(s) ou personne seule habitant Thonon-les-Bains.**  
Selon condition de ressources.



### Comment effectuer cette démarche ?

- En complétant le formulaire **demande de panier solidaire** :
  - ▶ Disponible **à l'accueil du service**
  - ▶ Sur simple **demande par mail**
  - ▶ Sur le **site de la ville** :  
[www.ville-thonon.fr](http://www.ville-thonon.fr)  
**/ Rubrique aide et solidarité**
  - ▶ Via votre espace citoyens  
[www.espace-citoyens.net/thonon-les-bains](http://www.espace-citoyens.net/thonon-les-bains)



### Quand effectuer cette démarche ?

#### ► Toute l'année

Inscription par semestre avec possibilité de renouvellement sous réserve de la liste d'attente.



### Quels sont les documents à fournir ?

- Le **formulaire dûment complété**
- **Dernier avis d'imposition**
- Un **justificatif de domicile** de moins d'un an
- le **livret de famille** si enfants
- **Carte Nationale d'Identité/ou titre de séjour**



### Quels sont les délais ?

#### ► Instruction du dossier sous 30 jours maximum



### A quel tarif ?

- Elle est facturée par l'association Pousses d'Avenir qui définit le lieu de retrait hebdomadaire.
- 3.80 €/semaine pour un demi panier ou 5.80 €/semaine pour un panier

